

REGLEMENT DE LA COURSE A LA QUALITE DES DONNEES

Article 1 – Organisation

La « course à la qualité des données », ci-après le « concours », est organisée par la société GS1 Belgium & Luxembourg asbl (BE0418233415), dont le siège est situé Galerie Ravenstein 4B10, 1000 Bruxelles.

Ce règlement concerne notamment les conditions de participation au concours et le déroulement du concours. Le simple fait de participer au concours implique la pleine acceptation par le participant de tous les termes et conditions du présent règlement du concours.

Article 2 - Période

Le jeu-concours se déroule du 19/11/2022 au 19/12/2022 inclus.

Article 3 - Règles du jeu

Ce concours est réservé à tout fournisseur qui utilise My Product Manager pour la création et le partage de master data et qui s'est inscrit au concours en remplissant le [formulaire de participation](#).

L'objectif du concours est d'obtenir – le plus rapidement possible – un score de 100% de qualité des données pour tous les GTIN actifs. La mesure utilisée est le score calculé sur base des règles de validation de My Product Manager et disponible dans le rapport PowerBI qui est disponible dans My Product Manager.

Pour le calcul de la progression, la valeur de départ sera le score de qualité des données du 20 novembre 2022, soit le score après le release du datamodel du 19 novembre.

Un fournisseur ne peut participer qu'une seule fois au concours.

Article 4 - Gagnant & prix

Il y aura différents gagnants à la course à la qualité des données (*):

- Maillot jaune : fournisseur qui a atteint le premier le score de 100% ;
- Maillot vert : fournisseur dont la qualité des données a le plus progressé (évolution entre le score du 19/12 et celui du 20/11) ;
- Maillot blanc : fournisseur avec moins de 50 GTIN qui a atteint le premier le score de 100% ;
- Maillot orange : fournisseur actif dans le secteur FMCG & Foodservice qui a atteint le premier le score de 100% ;
- Maillot violet : fournisseur actif dans le secteur du bricolage, jardinage et animalerie qui a atteint le premier le score de 100% ;
- Maillot bleu : fournisseur actif dans le secteur des soins de santé qui a atteint le premier le score de 100% ;
- Peloton : tout fournisseur qui a atteint le score de 100%.

Le maillot jaune recevra un cadeau surprise, les gagnants d'un autre maillot recevront un colis gourmand et ceux du peloton un cadeau gourmand. Maximum 1 prix par entreprise.

Les gagnants seront avertis par mail le 21/12/2022 et seront publiés sur la [page internet du concours](#) ainsi que sur la page LinkedIn de GS1 Belgium & Luxembourg.

(*) Tout fournisseur qui commence la course avec un score de 100% de qualité des données et le maintient jusqu'à la fin de la compétition est considéré comme gagnant dans le peloton

Article 5 – Exclusion

La société GS1 Belgium & Luxembourg peut à tout moment exclure une personne de toute participation au concours si cette personne ne satisfait pas aux conditions de participation telles que prévues à l'article 3.

Article 6 - Force majeure

Si une modification légale ou structurelle, un cas de force majeure ou tout changement indépendant de la volonté de GS1 Belgium & Luxembourg survient et empêche la poursuite ou l'équilibre de l'action ou en modifie l'une des composantes essentielles, GS1 Belgium & Luxembourg sera déchargée de toute obligation.

Article 7 - Modification du concours

Les organisateurs du concours se réservent le droit de modifier le concours ou son déroulement si des circonstances imprévues ou des circonstances indépendantes de leur volonté le justifient. Ils ne pourront être tenus pour responsables si, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, le concours devait être interrompu, reporté ou annulé.

Article 8 - Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel que GS1 Belgium & Luxembourg sera amenée à collecter à l'occasion de ce concours ne seront pas communiquées à des tiers. Les adresses mails que nous recevons ne sont jamais ni vendues ni cédées à des tiers et les données personnelles seront traitées conformément à la politique de confidentialité (disponible via [Déclaration de confidentialité | GS1 Belgium & Luxembourg \(gs1belu.org\)](#)). Nous respectons scrupuleusement le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Article 9 – Copie du règlement

Le présent règlement est disponible sur simple demande à marketing@gs1belu.org